

ATEX 1 E M

Modalités pédagogiques

Durée : 14 heures, 2 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 10 max

Dates : Voir convention

Présentation de la formation

Présentation de la directive 99/92/CE applicable aux utilisateurs de matériels ATEX, Réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 2014/34/UE)

Les principes généraux du classement de zone (gaz et poussières)

Objectifs de fin de formation

- Connaître la réglementation ATEX et les principes des différents modes de protection et matériel ATEX (électrique, atmosphère gazeuse, atmosphère poussiéreuse)
- Intervenir dans une zone ATEX en toute sécurité

Public visé et Prérequis

Public visé :

Agent d'exploitation intervenant en zone ATEX et toute personne susceptible d'être exposée aux atmosphères explosives

Prérequis :

Savoir lire, comprendre et écrire le français.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Généralités sur les zones explosibles

- Atmosphères explosibles gazeuses
- Atmosphères explosibles poussiéreuses

Après-midi

Retour sur l'environnement et l'accès dans une zone Atex

- Quand peut-on être en présence d'une Atex ?
- Comment une Atex peut-elle exploser ?
- Classement des zones d'explosion
- Règles d'intervention en Atex

Jour 2

Matin

Identifier les risques et les moyens de prévenir les risques dans une zone Atex

- Quelles sont les substances inflammables les plus dangereuses ?
- Principe de l'électricité statique et des risques
- Les moyens de propagation
- Modes de protection non-électriques normalisées
- Règles de réalisation des installations électriques en zone Atex
- Règles de maintenance des équipements non-électriques destinés aux zones Atex

Après-midi

La réglementation ATEX et les différentes directives

- Directive européenne Atex 94/9/ce
- Directive 1999/92/ce et textes de transposition
- Catégories de matériels, marquage des matériels et normes

Pratique et mise en situation réelle

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur expérimenté dans les domaines des dangers des zones à atmosphères explosibles depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Remise d'un certificat délivré par l'INERIS si le participant satisfait aux conditions de certification

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.